



Fiche d'information sur le coronavirus à l'attention des donneuses et donneurs de sang

Le 18 décembre 2020, le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures au niveau national.

Lorsque les mesures cantonales sont plus strictes, elles remplacent les mesures nationales. Pour assurer l'approvisionnement en sang, une activité adaptée des services de don du sang est nécessaire et explicitement autorisée.

Des délais d'attente plus longs peuvent se produire pour respecter les diverses mesures nécessaires. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les mesures suivantes s'appliquent entre autres aux donneuses et donneurs de sang:

- Les donneuses et donneurs et personnel respecte strictement les mesures de l'OFSP («[Voici comment nous protéger](#)»)
 - Garder les distances (au moins 1.5 mètre)
 - Porter un masque
 - Appliquer une hygiène des mains régulière
 - Ne serrer pas les mains

- Le don de sang n'est pas autorisé si vous:
 - Vous sentez malades ;
 - Avez eu des symptômes de rhume ou de grippe au cours des 2 dernières semaines ou la perte soudaine de l'odorat ou du goût ;
 - Avez eu des contacts étroits avec des patients avec une infection confirmée par coronavirus au cours des 2 dernières semaines ;
 - Avez eu une infection confirmée par coronavirus au cours des 4 dernières semaines.

- En cas de vaccination contre le coronavirus le don de sang n'est autorisé:
 - Qu'après une période d'attente de 2 jours ou 4 semaines selon le vaccin ;
 - Qu'après une période d'attente de 7 jours après disparition des symptômes si vous présentez des symptômes en lien avec la vaccination.

- Si vous tombez malade dans les deux semaines suivant le don de sang, veuillez contacter immédiatement votre service régional de don du sang.

Les règles d'hygiène et de conduite de l'OFSP s'appliquent également («[Voici comment nous protéger](#)»)»



A observer :

- Tous les donneuses et donneurs de sang sont invités à contacter directement par téléphone les services transfusionnels s'ils ont des questions et/ou des doutes. Nous répondrons volontiers à vos questions.
- Si vous avez reçu un vaccin contre le coronavirus au cours des quatre dernières semaines, apportez votre carnet de vaccination avec vous lors du don de sang ou rappelez-vous le nom du vaccin.
- Les personnes vulnérables à risque doivent observer strictement les [règles d'hygiène et de conduite de l'OFSP](#). Selon les dernières connaissances scientifiques, les catégories suivantes de personnes adultes sont considérées comme particulièrement vulnérables : les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes et les personnes qui souffrent notamment des pathologies suivantes: hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires chroniques, faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie, cancer ou les personnes présentant obésité de classe III (augmentation du tissu adipeux dans le corps au-dessus du niveau normal). Si vous appartenez à l'une de ces catégories, veuillez consulter les [documents de l'OFSP](#) "Catégories de personnes vulnérable" et "Recommandations pour les personnes déjà malades".

Vous trouverez de plus amples informations ici: www.bag.admin.ch

Nous vous remercions pour votre compréhension, comptons sur votre solidarité et nous nous réjouissons de votre don de sang.

Berne, 22.12.2020